

# CINÉMA

## LA CINÉMATÈQUE A 50 ANS



**Noces d'or** pour l'établissement sis boulevard de Maisonneuve

Page 2



«La Cinémathèque a fait tellement, et avec tellement peu» Page 3



Des films, certes, des salles, à coup sûr, mais aussi des livres Page 4

CAHIER ANNIVERSAIRE H > LE DEVOIR, LES SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 AVRIL 2013



MARTINE DOYON PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

GENÈSE ET DÉVELOPPEMENT

## « La Cinémathèque n'est pas tombée du ciel! »

La vitrine du cinéma québécois est esquissée au temps de la Révolution tranquille

« Quand je repense à la genèse de la Cinémathèque, je ressens le froid de l'hiver 62 durant lequel nous nous sommes réunis chez l'un, chez l'autre, à Saint-Laurent ou Cartierville, pour discuter autour d'une table de cuisine ou de salle à manger. » Un souvenir qui sort tout droit de la mémoire de Jacques Giraldeau, un cinéaste dont la réputation n'est plus à faire et l'un des membres fondateurs de cet établissement.

HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN

**A**utour de la table de l'un ou d'un autre, il y avait donc entre autres Jacques Giraldeau, mais également Rock Demers, Guy Comeau et bien sûr le réalisateur Guy-L. Coté, le grand instigateur du projet. « Nous étions une dizaine, se souvient Jacques Giraldeau, cinéastes, cinéphiles, appartenant à des ciné-clubs. Nous avions une ambition: nous occuper d'éducation cinématographique. Nous avons appelé notre groupe "Connaissance du cinéma" et notre but était de rassembler des copies et de projeter à Montréal les 120 meilleurs films de l'histoire mondiale du cinéma... Rien que ça! Nous dressions des listes, chacun donnait ses titres, nous avons consulté des cinémathèques partout dans le monde. Mais notre ambition était telle que ça ne s'est jamais fait! »

Angle Drummond et Dorchester

Jamais fait sous cette forme, du moins. Le groupe se rend alors compte qu'il fait le travail d'une cinémathèque et décide d'en fonder une. Et c'est comme cela qu'un soir de 1963, au deuxième étage d'une salle située à l'angle de la rue Drummond et du boulevard Dorchester, l'ancien boulevard René-Lévesque, est née la Cinémathèque, qui s'est d'abord appelée « canadienne », avant de devenir « québécoise » en 1971. « À l'époque, nous étions des Canadiens français, note M. Giraldeau. Et puis, avec la Révolution tranquille, tout ça a évolué... Dans cette salle, nous avons rencontré beaucoup de cinéastes de la Nouvelle Vague française... J'ai même une photo avec Truffaut! Deux jeunes hommes, nous avions la trentaine à ce moment-là! »

La trentaine et beaucoup d'ambitions pour le Québec en général et le cinéma québécois en

particulier. Les années de gestation de la Cinémathèque correspondent aux dernières de la Grande Noirceur. Le groupe Connaissance du cinéma combat la censure avec virulence. « En même temps, pour nous, ces années n'ont pas été si noires que ça, estime aujourd'hui Jacques Giraldeau. Nous avions tellement de choses à faire, c'était une période emballante. On créait des choses qui n'existaient pas auparavant. »

Durant les premières années, la Cinémathèque vivote. Elle n'a pas de bureau, ni de salle de projection en propre, mais elle commence à se constituer une collection avec le peu de moyens dont elle dispose. En 1966, elle devient membre de la Fédération internationale des archives du film (FIAP), ce qui lui donne accès à une quantité inestimable de films et de documents. Sa mission éducative peut alors réellement démarrer avec la projection, à Montréal, de films qui ne sont plus en

circulation et qui ont marqué l'histoire du cinéma. « Il faut se remettre dans le contexte, explique Roger Daudelin, directeur de la Cinémathèque de 1971 à 2002. À l'époque, lorsqu'un film n'était plus en salle, il n'y avait plus aucun moyen de le voir... Nous étions loin de penser qu'un jour on pourrait revoir ces grands classiques sur DVD dans notre sous-sol! »

À la Bibliothèque nationale

Dès les débuts, Roger Daudelin est associé à la Cinémathèque pour des projets ponctuels. Il participe notamment aux deux rétrospectives organisées par l'organisme à l'occasion de l'Exposition universelle de 1967, l'une sur le cinéma canadien, l'autre sur le cinéma d'animation. « Lorsque je suis arrivé à sa tête, tout était en gestation, se souvient-il. Nous étions huit ou neuf personnes, les projections avaient lieu à la Bibliothèque nationale et les collections étaient à l'ONF. J'étais très enthousiaste, je revenais d'un séjour à Paris où j'avais fréquenté la Cinémathèque française. Le début des années 60 avait été déterminant pour le cinéma québécois. Jutra, Perrault, Brault réalisent là leurs premières œuvres. C'est la première génération de cinéastes qui s'illustrent avec des longs métrages d'une facture très originale. Ils vont

opérer une vraie coupure et assurer la fondation même du cinéma québécois. La Cinémathèque n'est pas tombée du ciel. Si elle est créée en 1963, c'est parce qu'elle s'inscrit dans un courant qui est porteur d'initiatives de cette nature-là. J'ai donc débarqué avec l'enthousiasme des cinéphiles de cette époque. »

Pendant les 30 ans que passe Roger Daudelin à sa tête, la Cinémathèque opère une mue extraordinaire, devient pérenne et se professionnalise. En 1974, l'établissement se dote d'un centre de conservation spécialement aménagé à Boucherville pour entreposer et conserver de façon optimale ses collections, composées aujourd'hui de 40 000 films de toutes les époques, 30 000 émissions de télévision, 28 000 affiches, 600 000 photos, 2000 appareils anciens, 15 000 scénarios et documents de production.

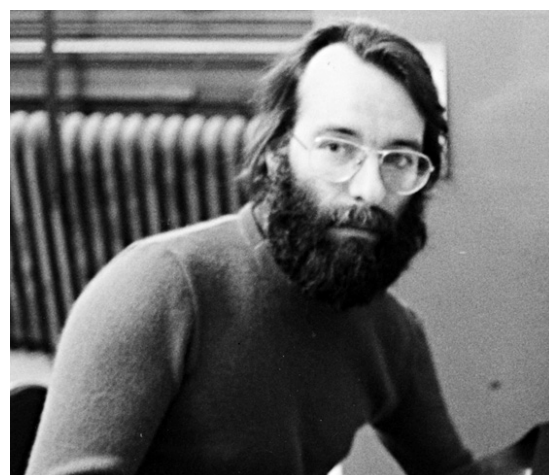
Boulevard de Maisonneuve

En 1982, elle s'installe dans ses locaux actuels du boulevard de Maisonneuve et bénéficie de deux salles de projection. Elle a enfin pignon sur rue et peut donc devenir aussi un véritable lieu de rencontres entre cinéastes et cinéphiles. Ses locaux ont été réaménagés en 1997 et la Cinémathèque dispose maintenant de deux salles d'exposition, qui viennent compléter le programme de projection et témoignent de la richesse de l'histoire du cinéma, de la télévision, de la vidéo et, plus récemment, des nouveaux médias. Lorsque Roger Daudelin quitte, l'établissement compte une quarantaine d'employés.

Tout cela malgré le peu de moyens et sur un fond de discorde avec le gouvernement québécois, car celui-ci désirait, dans les années 70, en faire un office d'Etat. « Le milieu du cinéma a refusé, raconte Roger Daudelin. Le bras de fer a duré plusieurs années et, en 1978, nous avons signé un protocole en bonne et due forme, garantissant à la fois notre indépendance et un apport financier de la part du gouvernement. On peut penser que cet apport n'est pas suffisant, mais, depuis ce temps-là, notre existence n'est plus remise en cause et notre réputation n'est plus à faire ici, mais également ailleurs dans le monde. »



JACQUES GRENIER LE DEVOIR  
Jacques Giraldeau est l'un des membres fondateurs de la Cinémathèque québécoise.



JEAN VALADE  
Roger Daudelin a été le directeur de la Cinémathèque de 1971 à 2002.

Collaboratrice  
Le Devoir

## LA CINÉMATHÈQUE A 50 ANS

COLLECTIONS

## Dans le coffre aux trésors du cinéma québécois

Véritable gardienne de la mémoire cinématographique du Québec, la Cinémathèque protège ses collections patrimoniales dans des réserves inaccessibles au grand public. Petite incurSION dans le monde de cette pellicule plus que centenaire.

SARAH  
POULIN-CHARTRAND

On connaît surtout de la Cinémathèque québécoise sa salle de cinéma située boulevard de Maisonneuve, à Montréal. Mais connaît-on les collections de la Cinémathèque? Elles sont entreposées dans des réserves, à Boucherville et Mirabel, et comptent environ 50000 œuvres et plus de 15000 heures de bandes magnétoscopiques.

On y trouve, par exemple, des courts métrages datant de 1899 et des films de famille amateurs datant des années 1920 et couvrant tout le siècle. «Nos collections ont avant tout une valeur patrimoniale et culturelle. Ces films sont de véritables témoins de l'histoire québécoise», résume Jean Gagnon, directeur des collections à la Cinémathèque québécoise et passionné d'histoire et de films d'art.

## Mise aux normes

Conserver un film, comme un livre ou un tableau ancien, est une science. Les employés de la Cinémathèque ne lésinent pas sur les méthodes de conservation. Les conditions de conservation y sont inspirées des recommandations de l'Image Permanence Institute (IPI), un organisme américain à but non lucratif créé en 1985 qui établit des normes d'entreposage pour les films et les photos.

Le Canada a aussi son Institut canadien de conservation, qui met en place des normes d'entreposage et d'entretien pour les musées. Et on ne rigole pas avec la conservation des objets patrimoniaux: l'institut a publié, parmi ses dizaines de guides informatifs, des conseils sur les soins à donner aux «objets ornés de piquants de porc-épic» ou la «fabrication d'une caisse de carton ondulé triple cannelure» pour le transport.

À la Cinémathèque, les copies de films en couleur (35mm et 16mm) et les négatifs sont conservés dans une réserve maintenue à une température de -5 degrés Celsius et à une humidité ambiante de 30%. Selon les calculs de l'IPI, ces conditions d'entreposage permettraient de conserver des films en bonne condition pendant 2574 ans! Les films en noir et blanc et les vidéos sur bande magnétique sont, quant à eux, entreposés dans une réserve maintenue à 10 ou 11 degrés Celsius et à une humidité de 40%.

## Conservation

On ne visionne pas non plus une pellicule datant de 1955 comme on le ferait dans le cas du dernier blockbuster hollywoodien en salle. «Chaque fois qu'on projette une copie, on l'abîme», résume Jean Gagnon. Nous avons donc des normes de

manipulation et de projection très strictes.»

Et on ne parle même pas des quelque 500 films plutôt «explosifs». Jusque dans les années 1950, les films étaient réalisés sur des pellicules à base de nitrate, un produit extrêmement inflammable. La Cinémathèque a conservé des films sur ce type de pellicule, datant des années 1910 et 1920, mais ils sont entreposés au Centre de préservation de pellicule de nitrate, affilié à Bibliothèque et Archives Canada, à Ottawa, le seul endroit au pays qui est autorisé à entreposer des films faits de ce composé chimique.

## Cinémathographe Lumière

Depuis 2006, la loi oblige les producteurs de films québécois à déposer une copie de leurs œuvres auprès de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. C'est ce qu'on nomme le dépôt légal. Et c'est la Cinémathèque qu'on a mandatée pour le catalogage et l'entreposage de ces documents. Depuis sept ans, près de 2500 titres (soit environ 13000 cassettes ou bobines) lui ont été confiés.

À ce jour, environ 95% des films réalisés depuis 1963 sont entreposés dans les réserves de la Cinémathèque.

La grande majorité des collections, celles d'avant 2006, proviennent de dons ou de dépôts volontaires de la part de réalisateurs, de producteurs ou même de cinéastes du dimanche dans le cas des films de famille. Mais la Cinémathèque a décrété en juin 2012 un moratoire d'une durée minimale d'un an sur les dons et les acquisitions, par manque de ressources. Seulement deux techniciens sont employés aux réserves de Boucherville, alors que le catalogage et le traitement ont pris du retard. En tout, 15 employés sont affectés aux collections, sur la soixantaine que compte la Cinémathèque.

Les collections de la Cinémathèque contiennent beaucoup plus que des films et des vidéos d'archives. Une importante collection d'objets afférents au cinéma et à la télévision s'y trouve: affiches de cinéma, appareils d'enregistrement ou de projection, costumes, scénarios, etc. À l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire, la Cinémathèque exhibera dès le 18 avril le cinématographe Lumière numéro 16, une invention des frères Lumière datant de 1895 qui servait de projecteur de cinéma. «Ce genre d'objet est très rare», dit M. Gagnon. Pour les célébrations du 50<sup>e</sup>, nous allons exposer différents trésors de ce type, comme des lettres olographes de grands personnages du cinéma.»

Collaboratrice  
Le Devoir

FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

La Cinémathèque québécoise célèbre cette année ses noces d'or.

DIRECTION GÉNÉRALE

## Un rêve en mouvement

Avec de maigres moyens, une tâche énorme à remplir

Iolande Cadrin-Rossignol, directrice générale par intérim de la Cinémathèque québécoise depuis janvier 2012, aime bien une formule à la fois simple et éloquente pour décrire ce phare du septième art: «Un rêve en mouvement». Or est-ce toujours un rêve de tenir les rênes d'un établissement qui, il y a un an à peine, criait à l'aide dans les pages du *Devoir* et remettait ouvertement en question son avenir immédiat?

ANDRÉ LAVOIE

Cette cinéaste et productrice connaît l'établissement comme le fond de sa poche. Active au sein du conseil d'administration dès les années 1980 et présidente une première fois de 1985 à 1987, Iolande Cadrin-Rossignol est revenue au conseil deux décennies plus tard pour retrouver une tout autre Cinémathèque, celle qu'elle avait en partie imaginée à l'époque (soit en faire un véritable musée du cinéma), celle aussi qui n'avait nettement plus les moyens de ses ambitions et surtout de ses responsabilités.

Son passage du poste de présidente à celui de directrice générale en janvier 2012 s'est déroulé dans un contexte de crise financière et existentielle, alors qu'on prévoyait pour l'année 2013 un déficit oscillant entre 500 000\$ et 700 000\$, sans compter que les dons privés ont fondu comme neige au soleil après la débâcle économique amorcée en 2008. De là à dire que le «rêve en mouvement» s'est transformé en cauchemar, il n'y a qu'un pas, que Iolande Cadrin-Rossignol n'est absolument pas prête à franchir.

Son constat est aussi clair que nuancé: «Ça ne me surprend pas trop d'avoir des crises

périodiques, parce que nous sommes en croissance de la même manière que l'industrie est en croissance. Mais nos moyens ne sont jamais indexés, tandis que la production augmente.» C'est ce phénomène, récurrent depuis l'instauration du dépôt légal des films québécois en 2006, malgré un maigre soutien gouvernemental annuel d'environ 500 000\$, qui fragilise, en partie, l'établissement.

## Rayonnement international

Pour Iolande Cadrin-Rossignol, ce contexte difficile n'altère pas les nombreux acquis et le grand rayonnement international de la Cinémathèque québécoise: ses 50 ans d'existence le prouvent avec éloquence, même si cela demeure un secret bien gardé. «Nous sommes reconnus partout au pays comme à l'étranger, mais les gens ne le savent pas. Lorsqu'il était directeur, et donc à la tête d'un organisme à but non lucratif, Robert Dawdelin a été président de la Fédération internationale des archives du film, formée de cinémathèques autrement plus et mieux financées que la nôtre.»

«Par les fêtes du 50<sup>e</sup>, on sent le besoin de changer la conversation à propos de la Cinémathèque», souligne la directrice. Nous faisons énormément de choses... qu'on ne célèbre jamais. Pour une fois, on va le dire!»

Elle ne manquera pas non plus de rappeler que sa disparition, une menace plus d'une fois évoquée, serait un véritable scénario catastrophique. «Attention à ce que vous allez perdre si vous perdez la Cinémathèque. Les gens doivent le comprendre. Ça pourrait signifier le démantèlement de la collection

[48000 films et enregistrements magnétoscopiques, 29300 affiches, 600000 photos, 14500 scénarios, etc.], sa répartition à gauche et à droite. Nous sommes prêts à faire des ponts avec d'autres organismes, comme la Bibliothèque nationale du Québec ou la Régie du cinéma, mais ça ne se fera pas demain matin.»

Ce discours quelque peu pessimiste tranche avec l'atmosphère festive que la Cinémathèque veut instaurer dès le 18 avril, et tout au long de l'année, celle de ses noces d'or avec les cinéphiles du monde entier. «Réfléchir à notre avenir tout en organisant les fêtes du 50<sup>e</sup>, c'est jongler avec deux réalités extrêmement contradictoires», admet Iolande Cadrin-Rossignol.

«Le patrimoine audiovisuel, c'est le contact le plus intuitif que l'on puisse avoir avec une autre culture et une autre civilisation»

## Demain déjà

Cela ne l'empêche pas de rêver à voix haute d'une Cinémathèque 2.0, question de rendre encore plus accessibles les collections riches, variées — et parfois même secrètes! — de l'établissement, composées à 75% d'œuvres

québécoises et canadiennes, le reste comprenant de petits bijoux du cinéma international, dont plusieurs films d'animation, un secteur important et prestigieux de l'organisme. Cette vision 2.0 se bute toutefois sur la réalité implacable des coûts exorbitants liés aux droits d'auteur ou encore à celle du numérique, «qui ne simplifie pas du tout notre tâche!», précise la directrice.

Mettre toutes nos collections sur DVD? Ils ont une durée de vie de 20 ou 30 ans...»

Iolande Cadrin-Rossignol est encore plus convaincue de l'importance de la Cinémathèque au moment même où «le passé revient»! Le phénomène s'observe partout. «Nous avons de plus en plus d'archives, des documents absolument incroyables et jamais vus, surtout depuis la chute du mur de Berlin. L'image va devenir le moteur du retour sur le passé. Je ne doute pas que le livre va rester, mais les images vont nous stimuler davantage et propulser nos recherches. Katalin Bogvay, la présidente de l'UNESCO, disait que «le patrimoine audiovisuel, c'est le contact le plus intuitif qu'on puisse avoir avec une autre culture et une autre civilisation.»

Pour maintenir ce contact et surtout l'enrichir, la Cinémathèque québécoise répond présent. Et ce, depuis 50 ans.

Collaborateur  
Le Devoir

Les professeurs d'études cinématographiques de l'Université de Montréal et l'Observatoire du cinéma au Québec s'unissent pour souligner le

50<sup>e</sup> anniversaire de la CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE

Envie de voir avec des idées et de penser avec des images?

Plusieurs programmes offerts: [www.histart.umontreal.ca](http://www.histart.umontreal.ca)

Observatoire du cinéma au Québec

Faculté des arts et des sciences

Université de Montréal

50 ANS DE LA CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE

BRAVO À LA CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE POUR CES 50 ANNÉES EXCEPTIONNELLES DE RENCONTRES, DE DÉCOUVERTES, DE CINÉMA.



## LA CINÉMATHEQUE A 50 ANS

CINQUANTE ANS PLUS TARD

## « La Cinémathèque a fait tellement, et avec tellement peu »

Et la présidence va à... Charles David, homme de chiffres et de cinéma

Un fiscaliste à la présidence du conseil d'administration de la Cinémathèque québécoise? Un siège autrefois réservé le plus souvent à un cinéaste ou à un producteur, la chose a pu surprendre lors de la nomination de Charles David à l'hiver 2012. Son arrivée à ce poste, précipitée, s'inscrivait dans un climat de crise provoqué par le départ de la directrice générale, Yolande Racine, et son remplacement par la présidente, Iolande Cadrin-Rossignol. La crise était également financière, digne d'un film-catastrophe. Mais que diable allait-il faire dans cette galère?

ANDRÉ LAVOIE

La galère, Charles David la connaît mieux que personne, puisqu'il fut le trésorier de la Cinémathèque pendant au moins cinq ans avant d'accéder à la présidence. Par ailleurs, le monde du cinéma lui est familier depuis le début des années 1980, puisque cet homme de chiffres est aussi un homme de cinéma, plus près toutefois des états financiers que des plateaux de tournage.

Comment définit-il son travail au cabinet de comptables agréés Darras David? «*Quand la production d'un film va mal, ça prend un spécialiste en finances pour voir comment on peut sortir du guépier!*», résume-t-il avec bonhomie et enthousiasme.

## Ferveur

Ce ton jovial, Charles David le maintiendra tout au long de notre entretien, d'abord pour décrire sa passion pour son métier et ses bons coups dans une industrie qui ne vit pas seulement d'amour (du cinéma) et d'eau fraîche. Il affiche la même ferveur pour la Cinémathèque québécoise, cet éta-

blissement parfois mal-aimé, à la mission trop souvent incomprise. Pour le président, le mandat de la Cinémathèque est très clair et relève d'une nécessité incontestable: «*Le patrimoine audiovisuel québécois représente une richesse incommensurable et il faut préserver la preuve de notre grande créativité. Ne pas voir son passé pour s'en inspirer, c'est un peu comme arrêter de se regarder dans le miroir.*»

Cette noble tâche constitue un défi permanent pour un organisme auquel on a confié en 2006 le mandat de conservation et de gestion du dépôt légal des films québécois, sans compter que tout ce cinéma ne se décline plus sur pellicule, mais sur divers formats numériques, ce qui représente un grand défi de préservation et de diffusion. Tout cela retombe sur les épaules d'un organisme à but non lucratif dont le sous-financement chronique est de notoriété publique. «*Depuis mon arrivée au conseil d'administration, j'ai lu des dizaines d'études qui ont été faites par mes prédécesseurs ou par des firmes comptables, et elles sont*



La Cinémathèque québécoise a été fondée en 1963.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

toutes arrivées à ce constat. Les gens pensent encore que nous sommes une société d'État!», s'insurge Charles David.

## Nécessaire financement

Ce changement de statut ne déplairait pas au président pour assurer l'avenir de la Cinémathèque, mais il admet que, du côté des décideurs, «*on ne veut pas aller dans cette direction-là, parce que ça leur coûterait trop cher*». Ce qui ne veut pas dire qu'ils sont totalement insensibles au sort de l'organisme. En

pleine tourmente durant l'hiver 2012, Christine St-Pierre, alors ministre de la Culture dans l'ancien gouvernement libéral, a mis en place un comité de relance et de consolidation qui vient tout juste de pondre un premier rapport d'étape. C'est maintenant au tour du nouveau gouvernement du Parti québécois, et du ministre Maka Kotto, d'examiner de près le futur de la Cinémathèque.

Pour Charles David, il n'y a pas mille solutions pour assurer la pérennité d'un établisse-

ment qui a largement prouvé sa pertinence. «*Ça prend un nouveau cadre financier, dit-il sans ambages. Le ministère commence à comprendre à quel point la tâche a augmenté, surtout quand on doit conserver 400 nouvelles œuvres chaque année. Le cycle d'une production audiovisuelle va bien au-delà de son cycle d'exploitation. Il faut donc prévoir de l'argent, parce qu'un film va forcément aboutir à la Cinémathèque pour sa conservation. Qui doit payer? C'est un grand débat. Mais c'est*

exactement la même chose pour les infrastructures routières. Quand on fait un kilomètre d'autoroute, il faut prévoir qu'on devra le réparer. Dans ce contexte, faut-il en ajouter un autre? La Cinémathèque est un peu victime de notre incroyable créativité, de notre désir d'avoir des biens culturels.»

## Lourde tâche

La Cinémathèque a traversé tant de tempêtes, crié si souvent famine, qu'on se demande ce qui peut bien motiver Charles David à vouloir guider ce navire à la coque fragilisée. Il entend le discours de toutes les Cassandre, mais il refuse d'abdiquer malgré la lourdeur de la tâche, celle qui représente «*plusieurs centaines d'heures de bénévolat par année.*»

«*Si j'étais pessimiste au point de ne pas y croire, je ne serais pas là*», tient-il à préciser. Pour lui, la Cinémathèque a un avenir radieux devant elle, mais cet avenir ne passe pas par le seul enthousiasme de son président, de son personnel ou de ses membres. «*Le 50<sup>e</sup> anniversaire va nous permettre de renouer avec toute notre communauté, de nous rapprocher de toutes les manières et de discuter du bien-fondé de notre mission. La Cinémathèque a fait tellement, et avec tellement peu.*»

Cette petite révolution est-elle pour demain? «*Je ne m'attends pas à des changements très rapides. Mais, à six mois près, ce ne sont pas de grands délais quand les enjeux sont aussi importants.*»

Collaborateur  
Le Devoir

## PROGRAMMATION

## Une année tout en films

Cycles thématiques et rétrospectives sont au menu

Le 18 avril prochain, la Cinémathèque québécoise aura 50 ans. Histoire de souligner cet anniversaire marquant, plusieurs projections thématiques et rétrospectives seront au menu de la programmation jusqu'en avril 2014.

ÉMILIE CORRIVEAU

«*En plus de la programmation régulière, on s'est mis en tête de programmer pour un an, confie d'emblée M. Fabrice Montal, directeur de la programmation de la Cinémathèque québécoise. Ça n'a pas été évident, parce que, normalement, nos cycles sont beaucoup plus courts; ils s'échelonnent sur un horizon de six mois. Karine Boulanger signe la programmation internationale, Marco De Blois signe celle du cinéma d'animation et je signe celle du Canada et du Québec.*»

Si la programmation anniversaire s'annonce diversifiée, elle s'articulera principalement autour de la nouvelle exposition permanente de la Cinémathèque, *Secrets et illusions*, qui met en lumière l'histoire des effets spéciaux dans le septième art. «*Nous avons la volonté d'accompagner la nouvelle exposition permanente. Une grande partie de la programmation va donc apporter un complément à celle-ci par des regards jetés sur des artistes très importants*», précise M. Montal.

## Pal, Harryhausen, Welles et Grémillon

Parmi eux, c'est Ray Harryhausen, l'un des plus grands créateurs d'effets spéciaux du XX<sup>e</sup> siècle, qui a été choisi pour ouvrir le bal. Du 19 avril au 3 mai, la Cinémathèque présentera le récent documentaire Ray Harryhausen: *Special Effects Titan*, ainsi qu'une sélection de films de genre dont il a fait les effets spéciaux. *Mysterious Island*, *Jason and the Argonauts*, *One Million Years B.C.*, *Clash of the Titans* et *Le septième voyage de Sinbad* seront parmi les œuvres projetées.

«*Pour cette rétrospective de ce précurseur des effets spéciaux, qui a surtout travaillé dans les années 1950 et 1960, on a travaillé avec la Fondation Ray & Diana Harryhausen en Grande-Bretagne. On est très content de ce cycle-là*», commente M. Montal.

En mai, la Cinémathèque a prévu un cycle Do It Yourself, version québécoise. On en profitera pour montrer comment les cinéastes québécois qui réalisent des courts métrages se débrouillent pour créer des effets spéciaux avec des moyens de fortune. On démontrera à quel point ces cinéastes, grâce à leurs connaissances techniques et à leur imagination, peuvent être inventifs.

Dans le même esprit d'accompagnement de l'exposition *Secrets et illusions*, la Cinémathèque présentera en novembre et décembre un cycle sur Georges Pal, un pilier de l'univers de l'animation cinématographique. «*Ça va débiter lors des douzièmes Sommets du cinéma d'animation de Montréal*, précise le directeur de la programmation. *On aura un cycle consacré à Georges Pal, qui est un cinéaste d'origine hongroise ayant émigré aux États-Unis. Il a commencé dans l'animation et, par la suite, il est passé aux effets spéciaux. Dans le cadre des Sommets, on va présen-*

ter ses films d'animation, puis, lorsqu'ils seront terminés, on va poursuivre au mois de décembre et montrer plusieurs des films auxquels il a collaboré pour les effets spéciaux.»

Egalement en décembre, la Cinémathèque présentera l'œuvre de Jean Grémillon, considéré par plusieurs spécialistes comme l'un des plus grands cinéastes français, à l'égal de Renoir ou Carné. Ses films marient histoires prenantes, acteurs connus et réflexions nuancées sur la nature humaine. *Lumière d'été* (1942) ayant récemment été restauré par la Cinémathèque française, l'établissement montréalais pourra faire découvrir cette œuvre particulière aux cinéphiles.

La Cinémathèque entamera 2014 avec une grande rétrospective sur Orson Welles. Vu le nombre imposant de documents que compte présenter l'établissement, la rétrospective comptera sur la collaboration de très nombreuses cinémathèques pour le prêt de copies. «*Pour nous, c'est le gros morceau de l'année en cinéma international*, signale M. Montal. *Au-delà de 40 séances s'échelonnent de janvier à mars. Ce sera un méga-événement Orson Welles, avec tous ses films, qu'on va essayer d'aller chercher dans un format original sous-titré en français, mais aussi plusieurs émissions de télévision, des documentaires sur lui et ses émissions de radio qu'on va projeter dans le noir. Ce sera vraiment une plongée dans l'univers d'Orson Welles.*»

## Carte blanche aux employés

Fait intéressant, la Cinémathèque a donné la possibilité à ses employés qui ne travaillent pas à la programmation de participer à la sélection des œuvres présentées dans le cadre du cinquantième anniversaire de l'établissement. «*Ça nous a permis de constater que certains de nos collègues ont une très grande culture cinématographique*, affirme M. Montal. *Ils sont vraiment passionnés de cinéma et travaillent avec nous non pas pour les hauts salaires — car ils ne le sont pas — mais pour le plaisir de la chose.*»

Contraintes budgétaires obligent, la Cinémathèque présentera surtout des films issus de sa collection. «*Les cycles importants vont coûter très cher. Pal, Harryhausen, Welles, Grémillon, tout cela, ça coûte! On conserve très peu de films intacts de cette finesse-là, donc, pour les présenter, il faut avoir les moyens. On a choisi de canaliser l'argent vers ces grands événements, mais, en contrepartie, pour tout le reste de la programmation, on va travailler uniquement avec les films de notre collection*», explique M. Montal.

Contrairement à ce que certains peuvent croire, cette démarche ne permettra pas à la Cinémathèque d'économiser sur les droits, puisqu'elle ne les possède pas sur les films qu'elle conserve.

Collaboratrice  
Le Devoir

Le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Cinémathèque québécoise est l'occasion pour les secteurs du cinéma, de la vidéo et des nouveaux médias du Québec de témoigner leur respect envers cette institution.

La Régie du cinéma et la Cinémathèque jouent des rôles complémentaires. Au croisement de l'éthique et de l'esthétique, l'une, guide parental en matière cinématographique, classe et régule la diffusion commerciale des productions audiovisuelles, tandis que l'autre archive et anime d'inestimables collections, qui reflètent notre richesse culturelle collective.

La Cinémathèque québécoise remplit admirablement sa vocation de musée de « l'image qui parle », puisqu'elle retrace, conserve et valorise le travail de décennies de création.

Au nom de l'équipe de la Régie du cinéma, je salue les artisans de la Cinémathèque, qui, en valorisant les œuvres québécoises, contribuent au rayonnement de la créativité de notre univers cinématographique.

Le président de la Régie du cinéma,  
  
 Michel Létourneau

facebook.com/regieducinema  
 rcq.gouv.qc.ca

Régie du cinéma  
 Québec

# LA CINÉMATHÈQUE A 50 ANS

## Coup d'œil à 50 ans d'événements marquants

**2011** Refonte intégrale du site web par l'agence Kryzalid.

**2009** Mise en ligne du Répertoire audiovisuel du Québec, créé par la Cinémathèque en partenariat avec la SODEC, la Régie du cinéma et l'Institut de la statistique/Observatoire de la culture et des communications du Québec.

**2008** La Cinémathèque réussit à éponger le déficit accumulé depuis plus de 10 ans. Création du Grand Prix Focus-Cinémathèque québécoise.

Création du Prix de la Cinémathèque québécoise pour la meilleure œuvre québécoise ou canadienne.

Révision de la mission de la Cinémathèque pour inclure dorénavant toutes les déclinaisons des images en mouvement, dont les nouveaux médias.

**2007** Célébration des 70 ans de la Cinémathèque française avec une présentation de 18 films récemment retrouvés, restaurés ou acquis par l'établissement français.

**2006** Fin du mandat de six ans du président Kevin Tierney.

Rétrospective intégrale de l'œuvre de Norman McLaren présentée en première mondiale à la Cinémathèque.

**2005** Nomination de Yolande Racine en tant que directrice générale.

Aménagement d'un entrepôt secondaire à Mirabel.

**2004** La Cinémathèque se voit confier le mandat officiel de la conservation du dépôt légal du film.

Création de la Fondation de la Cinémathèque québécoise, ayant pour mission de soutenir financièrement les activités structurantes de la Cinémathèque.

**2002** Après 30 ans à la barre, Robert Daudelin quitte la Cinémathèque et Robert Boivin lui succède à la direction générale.

Création des Sommets du cinéma d'animation de Montréal.

**2001** L'exposition virtuelle *De Nanouk à l'Oumigmag, le cinéma documentaire au Canada* ([www.nanouk.ca](http://www.nanouk.ca)) remporte le Grand Prix Boomerang 2001-Arts et culture.

**1999** Création du site web de la Cinémathèque québécoise.

Rétrospective complète de l'œuvre de Gilles Carle : 50 films et vidéos réalisés depuis 1961.

**1997** Ouverture de la nouvelle Cinémathèque québécoise, rénovée et agrandie, au 335, boulevard de Maisonneuve Est.

**1996** Acquisition du cinématographe Lumière n° 16.

**1995** Les cinémathèques du monde célèbrent le centenaire du cinéma.

**1992** Inauguration officielle du Centre de conservation rénové, à Boucherville.

**1991** La projection-concert du film *Metropolis*, de Fritz Lang, fait salle comble à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts.

**1989** Agrandissement des entrepôts de conservation à Boucherville.

Robert Daudelin est élu président de la FIAF.

**1988** Première projection-concert avec *I Musici de Montréal: La Nouvelle Babylone*, de Leonid Trauberg et Grigori Kozintsev.

**1987** La salle de projection est nommée en mémoire de Claude Jutra.

**1982** Inauguration de la Maison du cinéma au 335, boulevard de Maisonneuve Est.

**1981** Intégration formelle du Centre de documentation cinématographique aux fonctions de la Cinémathèque.

**1980** Rétrospective du cinéma québécois à la Cinémathèque française : 48 séances à Chaillot et à Beaubourg.

**1979** Lancement du premier numéro de *Copie Zéro*.

**1978** Signature d'une entente-cadre avec le gouvernement québécois, qui reconnaît le mandat de la Cinémathèque.

Premiers numéros de la collection « Les dossiers de la Cinémathèque ».

**1974** Construction des premiers entrepôts de conservation à Boucherville.

**1973** Projet expérimental d'une cinémathèque sur cassettes vidéo avec le Vidéo-graphie.

**1972** La Cinémathèque installe ses bureaux au 360, rue McGill.

Nomination de Robert Daudelin en tant que directeur général et conservateur.

Organisation de la Quinzaine du cinéma canadien à Amsterdam.

**1971** La Cinémathèque canadienne devient la Cinémathèque québécoise.

Projections hebdomadaires à Québec (Laval) et à Trois-Rivières (Cinéma-Campus).

**1969** Les projections publiques s'installent à la Bibliothèque nationale, 1700, rue Saint-Denis.

Acquisition de la collection de Guy L. Coté.

**1968** Publication du périodique bilingue *Nouveau cinéma canadien/New Canadian Film*.

**1967** Publication, en deux éditions française et anglaise, de *Comment faire ou ne pas faire un film canadien*.

Rétrospective mondiale du cinéma d'animation présentée dans le cadre du Festival international du film de Montréal.

**1966** Première adresse au centre-ville : 3685, rue Jeanne-Mance.

**1965** Première saison complète de 250 séances de projections publiques à l'auditorium du Bureau de censure, situé au 360, rue McGill.

**1964** Exposition sur Eric von Stroheim dans le cadre du Festival international du film de Montréal.

**1963** Semaine sur Jean Renoir au cinéma Elysée, en présence d'Henri Langlois, conservateur de la Cinémathèque française.

MÉDIATHÈQUE GUY-L.-COTÉ

## Une bibliothèque privée, mais ouverte au public

La Médiathèque compte près de 45 000 ouvrages d'une grande diversité documentaire

Peu d'entre nous savons que la Cinémathèque recèle quantité de petits trésors. Non seulement possède-t-elle les archives personnelles de plusieurs de nos grands cinéastes, mais elle dispose également de la plus imposante collection de films québécois, de même que de riches collections de livres, d'affiches, de photos et d'objets reliés au monde du cinéma et de la télé.

CLAUDE LAFLEUR

« Nous avons énormément de matériel qui remonte jusqu'aux années 1920, indique Jean Gagnon, directeur des collections à la Médiathèque Guy-L.-Coté. Nous avons une très très grande collection de films sur DVD, dont beaucoup qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. »

La Médiathèque recèle aussi quantité d'émissions de télévision ainsi qu'une importante collection de téléviseurs. « Il faut savoir que la télévision existe depuis les années 1920, rappelle M. Gagnon, puisqu'on faisait alors de l'expérimentation. Nous avons l'une des plus importantes collections de téléviseurs en Amérique du Nord. »

La Cinémathèque possède même un véritable joyau du 7<sup>e</sup> art : un cinématographe Lumière, l'un des premiers projecteurs de film, à l'époque où le projectionniste devait faire défiler le film en tournant une manivelle ! « Nous avons le n° 16, soit le 16<sup>e</sup> appareil fabriqué par les frères Lumière, indique Jean Gagnon. C'est une pièce extrêmement rare puisque, à ma connaissance, il n'y en a aucun autre au Canada. » Ce bijou d'histoire est présentement exposé dans le hall de la Cinémathèque.

L'apport de Guy L. Coté

La Cinémathèque a été fondée en 1963 par Guy-L. Coté, cinéaste et cinéophile, qui était aussi un grand amateur de livres. Tout au long de sa vie, il a constitué une collection qui forme à présent la base du fonds de documentation de la bibliothèque de la Cinémathèque. Par conséquent, celle-ci a été nommée en 1997 la Médiathèque Guy-L.-Coté.

Elle nous permet de consulter une vaste sélection d'ouvrages, toutes époques et provenances confondues, portant sur le cinéma, la télévision, la vidéo et les nouveaux médias. La Médiathèque compte, entre autres, près de 45 000 ouvrages d'une grande diversité : essais, biographies et analyses de films, catalogues, programmes, documentation promotionnelle et technique, études sur les industries télévisuelle et ciné-

matographique, revues de presse, ouvrages de référence, etc.

« La Médiathèque, très simplement, c'est une bibliothèque "privée" mais ouverte au public, relate Jean Gagnon, puisque quiconque peut y venir visionner nos films et consulter nos documents. Toutefois, à la différence d'une bibliothèque publique, nous ne prêtons pas nos livres, ils ne sont disponibles que pour une consultation sur place. C'est en quelque sorte la porte d'entrée des collections de la Cinémathèque. » Soulignons toutefois qu'une interface en ligne, dans le site web de la Cinémathèque, permet d'effectuer des recherches parmi les riches collections.

« Souvent, ce sont des étudiants qui viennent nous visiter, rapporte le directeur des collections, des étudiants en cinéma, en communication ou en arts, de même que des chercheurs professionnels, dont des journalistes, des historiens et des critiques. Parfois même, des personnes viennent de l'étranger pour consulter nos collections, puisque la Médiathèque est une ressource documentaire importante de la planète. »

Pour Internet

Jean Gagnon explique aussi que les importantes collections de films dont dispose la Cinémathèque sont entreposées sur la rive sud de Montréal, à Boucherville, de sorte que, « très souvent, le matériel film lui-même n'est pas accessible au grand public ». D'ailleurs, pour visionner un film original, il faut entre autres acquitter les coûts afférents aux services d'un projectionniste, ce qui n'est pas à la portée de toutes les bourses. Cependant, poursuit-il, la Médiathèque possède une vaste collection de films sur DVD. « La majorité de nos films sont québécois ou canadiens, dit-il, bien que nous ayons d'importantes collections internationales. »

La Médiathèque dispose également d'un certain nombre d'émissions de télé, mais relativement peu qui ont été produites par Radio-Canada. « Si, par exemple, vous rêvez de voir les émissions jeunesse de la Société Radio-Canada, il faut plutôt s'adresser à celle-ci, indique M. Gagnon. Notre mandat est plutôt de collectionner les émissions de télévision



SOURCE JOHN DAGGETT COLL. CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE FONDS LÉON H. BÉLANGER  
Le fondateur du Ouimetoscope, Léo-Ernest Ouimet (à droite), discute autour d'une caméra Pathé avec le producteur Michel Costom et Guy-L. Coté (au centre), fondateur de la Cinémathèque québécoise.



SERGE DESAULNIERS  
L'entrepôt de conservation de Boucherville, tel que vu en 1988

faites par le secteur privé. Nous avons ainsi des émissions de TVA, mais également de divers producteurs privés. »

Soulignons que les collections télévisuelles de la Médiathèque se sont prodigieusement enrichies depuis 2006, soit depuis que les producteurs sont tenus par la loi de déposer une copie de toutes leurs productions vidéo. « Depuis février 2006, tout film, tout vidéo et toute émission de télévision produits au Québec avec l'aide directe ou indirecte de l'État sont assujettis au dépôt légal, précise Jean Gagnon, peu importe le genre : documentaire, fiction, vidéo d'artiste, etc. »

Par ailleurs, la Médiathèque procède en ce moment à la refonte de son site web, afin de faciliter le repérage de ses formidables res-

sources. « Internet change beaucoup de choses, observe M. Gagnon. Ainsi, nous constatons que les habitudes de recherche des étudiants consistent à utiliser Google et à conclure que ce qu'ils ne trouvent pas là, eh bien ça n'existe pas ! Nous faisons donc la refonte des collections afin que Google puisse répertorier ce que nous avons. L'un de nos buts, c'est d'être beaucoup plus repérable par les moteurs de recherche. »

M. Gagnon prévoit que le site web nouvelle version de la Cinémathèque devrait être lancé en février 2014. « Voilà qui clôturera en quelque sorte nos célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire ! », dit-il joyeusement.

Collaborateur  
Le Devoir

AU 335, DE MAISONNEUVE EST

## Entre les murs de l'établissement montréalais

On passe souvent devant, à pied, en vélo ou en auto, on la fréquente pour sa programmation originale ou dans le cadre de festivals ou d'événements spéciaux, mais connaît-on vraiment la Cinémathèque québécoise, ses différents espaces et ses secret ?

MARTINE LETARTE

Lorsque le Festival du nouveau cinéma et Fantasia ont voulu présenter l'an dernier une rétrospective pour souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire de la société de production et de distribution japonaise Nikkatsu, la Cinémathèque était le seul endroit à Montréal à pouvoir projeter les œuvres rares et anciennes.

Le système de projection est l'un des trésors qui se cachent derrière les murs de la Cinémathèque. « C'est très compliqué de faire jouer des films d'époque, puisque les bobines de 35 millimètres peuvent déchirer n'importe quand, ou on peut créer des rayures dans l'image », affirme Iolande Cadrin-Rossignol, directrice générale de la Cinémathèque.

Pour recevoir des films très anciens, un établissement doit avoir accès à un système de projection conforme aux normes de la Fédération internationale des archives de films. « La Cinémathèque a longtemps été le seul établissement au Canada à être équipé d'un tel système, et maintenant nous sommes deux, avec le TIFF Bell Lightbox à Toronto », précise M<sup>me</sup> Cadrin-Rossignol.

De nouveaux fauteuils ont aussi été installés en janvier dans la salle Claude-Jutra, qui compte 150 places. « Nous avions les mêmes depuis 30 ans, qui avaient été restaurés, mais nous sommes heureux d'avoir de nouveaux fauteuils très confortables », affirme la directrice générale.

La salle Claude-Jutra est largement utilisée par la Cinémathèque pour sa programmation régulière et pour les projections organisées par différents festivals.

À l'étage, on retrouve la salle Fernand-Seguin avec ses 84 sièges. « Elle est davantage consacrée au numérique, précise Iolande Cadrin-Rossignol. On organise également dans cette salle plusieurs classes de maître et des colloques. »

La salle multifonctionnelle Norman-McLaren peut, pour sa part, accueillir jusqu'à 450 personnes. « On peut faire des projections sur les quatre faces de la salle, indique la directrice générale. Elle prend différents visages selon les besoins : bar, salle de conférence, salle d'exposition, etc. Nous y accueillons plusieurs œuvres de nouveaux médias. Même si nous travaillons énormément à conserver le patrimoine, nous nous intéressons aussi à ce qui se fait actuellement. »

Souci architectural

Adjacent à la salle Claude-Jutra, on retrouve le foyer Luce-Guilbeault, où peuvent se réunir 150 personnes. Ce lieu accueille souvent des gens pour un cocktail ou un lancement. C'est aussi un lieu où la Cinémathèque expose des photographies et des affiches. C'est à cet endroit d'ailleurs qu'on pourra observer dès le 18 avril un cinématographe confectionné par

Lorsqu'on analyse l'architecture et le décor intérieur de la Cinémathèque dans ses petits détails, on remarque plusieurs clins d'œil au septième art

les frères Lumière. « Cette pièce est un don d'un des plus grands bienfaiteurs du cinéma, René Malo [coproducteur du *Déclin de l'empire américain*]. »

Cet espace communique aussi directement avec le hall d'entrée. « Lorsqu'on entre à la Cinémathèque, la première impression est une d'espace, décrit Iolande Cadrin-Rossignol. C'est la large fenestration qui donne cette impression. Le lieu est donc aussi intéressant pour des cocktails et différents genres d'événement. On peut y accueillir 150 personnes supplémentaires. »

On retrouve aussi à l'étage la salle de l'exposition permanente, où sera inaugurée prochainement une grande exposition sur les effets spéciaux dans le cinéma, dont Montréal est une plaque tournante.

Le café-bar de la Cinémathèque attire pour sa part de nombreux visiteurs et plusieurs travailleurs du Quartier latin pour passer la croûte, boire un café ou un cocktail. Ce café-bar peut accueillir 50 personnes et 70 de plus sur la terrasse en été.

On y diffuse également des œuvres audiovisuelles, multimédias et expérimentales.

On doit à la firme Saucier + Perrotte Architectes la transformation de l'ancienne école Jeanne-Mance en la Cinémathèque qu'on connaît aujourd'hui. Les travaux ont été réalisés en 1997 et l'édifice a remporté deux prix importants : celui de l'Ordre des architectes du Québec dans la catégorie « architecture institutionnelle » et le prix du Gouverneur général-Médailles du mérite.

Lorsqu'on analyse le lieu dans ses petits détails, on remarque plusieurs clins d'œil au septième art. « Il y a beaucoup de noir et de gris parce que les architectes se sont inspirés du cinéma qui se passe dans le noir », indique Iolande Cadrin-Rossignol.

Au-dessus de la rampe d'accès à la salle Claude-Jutra, il faut aussi porter attention à l'éclairage. « Il y a des rangées de lumières qui représentent la perforation d'une pellicule ! Ce sont des éléments, bien sûr, que bien des gens ne remarquent pas », raconte M<sup>me</sup> Cadrin-Rossignol.

La Cinémathèque est aussi propriétaire de l'ancienne école Saint-Jacques, un lieu qu'elle loue à l'Institut national de

l'image et du son (INIS).

Une fréquentation variée

On associe souvent la Cinémathèque à des étudiants en cinéma. « Nous recevons effectivement de nombreux étudiants, mais issus de différentes disciplines, affirme la directrice générale. Nous accueillons aussi des cégepiens, des élèves du secondaire et du primaire. Nous proposons des visites commentées. »

La Cinémathèque accueille un public à la recherche d'une programmation très pointue, mais aussi le grand public, grâce à des événements populaires. Par exemple, cette année, lors de la Nuit blanche, la Cinémathèque a présenté trois films de spectacles rock, des Beatles, de Queen et des Rolling Stones. « C'était plein à craquer », indique M<sup>me</sup> Cadrin-Rossignol.

Environ 100 000 personnes visitent la Cinémathèque chaque année.

Collaboratrice  
Le Devoir

## LA CINÉMATHEQUE A 50 ANS

CINÉMA D'ANIMATION

## Une collection unique au monde

La Cinémathèque conserve près de 5000 chefs-d'œuvre

« Lorsque l'Office national du film a déménagé d'Ottawa à Montréal en 1956, les studios d'animation ont suivi, ce qui a engendré l'éclosion d'une communauté d'animateurs ici, raconte Marco de Blois, conservateur et programmateur à la section de cinéma d'animation de la Cinémathèque. L'animation est très rapidement devenue un domaine d'excellence au Québec. Les fondateurs de la Cinémathèque ont eu le flair de penser qu'elle devait avoir sa place dans cet organisme, de façon à mettre en évidence une des forces du cinéma québécois. » Petit rappel historique.

HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN

Dès le début des années 70, une personne s'est consacrée exclusivement à la conservation et à la diffusion du cinéma d'animation à la Cinémathèque. Un poste qui est occupé aujourd'hui par Marco de Blois, mais qui fut habité pendant une trentaine d'années par Louise Beaudet, véritable passionaria du cinéma d'animation, sans doute la plus grande spécialiste du sujet au Québec. La grande dame est décédée depuis, mais son empreinte reste indélébile.

Dans une entrevue accordée au magazine *Ciné-bulles* à l'occasion des 25 ans de la Cinémathèque, elle expliquait les prémices de la constitution de cette collection. C'était en 1967, alors que Guy-L. Coté souhaitait organiser une rétrospective mondiale du film d'animation dans le cadre de l'Exposition universelle. « Cela a été un coup de foudre ! Je débarquais dans ce monde-là, je connaissais Mickey Mouse, comme tout le monde... Pour l'événement, la Cinémathèque québécoise a constitué un fonds de 250 films d'animation,

des invités de marque sont venus. J'ai connu Otto Messmer, le créateur de Félix le chat, Chuck Jones, Bob Clampett, Tex Avery, le créateur de *Tweety Bird*... Quand j'ai vu les dessins originaux, ceux de Blanche-Neige et les sept nains en marche, par exemple, qui bougeaient sur le papier, j'ai été émerveillée [...]. On avait acheté beaucoup de films de pionniers américains pour Expo 1967. On a même ré-

« Depuis l'explosion des technologies, le Québec et le Canada restent à l'avant-garde

cupéré des copies sur nitrate, presques en décomposition, qu'on a sauvées de justesse en les transférant sur acétate. »

Une cinquantaine d'années plus tard, la collection se compose de 5000 chefs-d'œuvre, pour moitié des films canadiens ou québécois, l'autre moitié venant du monde entier. « En ce qui concerne les ouvrages québécois, nous voulons être exhaustifs et protéger l'ensemble du patrimoine », précise Marco de Blois. Pour la collection internationale, nous sommes très sélectifs. Nous

sommes devenus une référence en la matière tout autour de la planète, parce que nous avons de très bonnes conditions de conservation et que, dans certains cas, nos copies sont de meilleure qualité que celles qui se trouvent dans les pays d'origine. »

Œuvres uniques

Une collection tellement unique que, le printemps dernier, la Cinémathèque a pu organiser une rétrospective sur l'histoire de l'animation soviétique, depuis les années 30 jusqu'aux années 60, en ne piochant que dans ses propres archives. « À l'époque, l'Union soviétique aimait beaucoup distribuer ses productions à travers le monde. Nous avons composé une rétrospective en trois programmes de courts métrages, suivis avec attention par un public très intéressé. Mine de rien, ce n'est pas facile de mettre sur pied une telle programmation, parce que les copies sont rares. Mais nous, nous les avons et nous avons les techniciens qualifiés pour projeter ces films de façon adéquate. »

Une collection qui regorge de trésors oubliés, comme cette copie de *Gertie the Dinosaur*, film réalisé par Winsor McCay en 1914 qui est exceptionnel, car il s'agit du premier film d'animation mettant en scène un personnage affichant une réelle psychologie. Jusque-là, l'animation se cantonnait à des fantaisies débridées, surtout graphiques. La Cinémathèque est à l'origine de sa redécouverte dans les années 60.

Tout comme elle est également à l'origine, tout récem-

ment, de la redécouverte d'une autre pépite, un film abstrait peint sur pellicule qui a été réalisé vers la fin des années 1940 par Gordon Webber, professeur d'architecture à l'Université McGill. « C'a été un moment exceptionnel dans ma carrière de conservateur et d'historien de l'art, confie Marco de Blois. Cette découverte signifie que, dès les années 40, il y avait des gens à Montréal qui s'intéressaient au cinéma d'animation, à l'avant-garde et au cinéma expérimental. Jusque-là, nous ne soupçonnions pas qu'il y avait ici, avant l'arrivée de l'ONF, une pratique, même marginale, de l'animation. Nous avons trouvé cette copie dans une bibliothèque à l'Université McGill. Elle était assez abîmée, usée, fragile et improjetable, car laissée à l'abandon pendant des années. Nous l'avons restaurée, numérisée, nettoyée, de façon à permettre sa diffusion. »

Toujours à l'avant-garde

Aujourd'hui encore, Montréal reste une place forte du cinéma d'animation. Il est très courant, dans les festivals à l'étranger, qu'une bonne partie de la sélection provienne des studios québécois, et ce sera encore le cas dans quelques semaines à Annecy, en France, site du plus grand festival d'animation au monde. « Depuis l'explosion des technologies — numérique, nouveaux médias, effets spéciaux, etc. — le Québec et le Canada restent à l'avant-garde, affirme M. de Blois. Ce qui est intéressant, c'est que les techniques traditionnelles et modernes cohabitent très bien. De par mon poste, mon

MARTINE DOYON PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES  
La Cinémathèque conserve des milliers de films d'animation.

rôle est bien entendu de présenter des films, leur histoire, de mettre en valeur des œuvres, mais aussi de faire vivre toute une communauté. J'ai le privilège d'avoir des liens avec plusieurs créateurs d'ici et je vois bien qu'il y a de l'engouement et du talent à l'égard de l'animation. »

Engouement de la part des créateurs, engouement également de la part du public, qui répond présent chaque jeudi lors des projections à la Cinémathèque et chaque mois de novembre désormais, à l'occasion des Sommets du cinéma d'animation de Montréal, organisés eux aussi par la Cinémathèque. « Le cinéma d'animation se porte plutôt bien aujourd'hui, estime Marco de Blois. Il est porté par les grosses productions commerciales du type Pixar ou Disney et par les Japonais. Et il y a, à côté de ceux-là, tout un marché alternatif pour les créateurs indépendants. Ce n'est pas toujours évident pour eux, parce qu'il s'agit principalement de courts métrages qui trouvent difficilement leur place dans les cinémas. Mais, via les festivals ou via des organismes comme la Cinémathèque, ces films ont l'occasion d'être vus. »

Collaboratrice  
Le Devoir

EXPOSITIONS

## Le cinéma a son musée !

On qualifie souvent une cinémathèque de musée du cinéma, en référence à sa collection de films. Mais on oublie, par contre, qu'une cinémathèque peut aussi être un lieu où on trouve une véritable pratique muséale. C'est le cas de la Cinémathèque québécoise.

PIERRE VALLÉE

« Nous avons toujours eu des expositions, explique Jean Gagnon, directeur des collections à la Cinémathèque québécoise. D'ailleurs, la salle Raoul-Barré, située au deuxième étage, sert à loger notre exposition permanente. »

Quant aux expositions temporaires, c'est la salle Norman McLaren qui les accueille. Le foyer Luce-Guilbeault sert à présenter de petites expositions où sont souvent mis à l'honneur quelques-uns des artefacts de la Cinémathèque québécoise. « Nous nous servons même des espaces de circulation au deuxième étage pour exposer une partie infime des téléviseurs de la collection Znaimer. »

Effets spéciaux

Le cinquantenaire de la Cinémathèque québécoise est donc le moment tout indiqué pour la création d'une toute nouvelle exposition permanente, qui remplace l'ancienne consacrée à l'animation. Intitulée *Secrets et illusions, la magie des effets spéciaux*, cette exposition permanente, sous la direction du commissaire invité, Éric Falardeau, permettra aux visiteurs de pénétrer dans l'univers fascinant des effets spéciaux. « On a choisi une définition large des effets spéciaux, explique Éric Falardeau. Cela va du simple effet d'optique, comme un fondu enchaîné, devenu avec le temps un simple élément du langage cinématographique, jusqu'aux effets spéciaux numériques. Cela inclut aussi le maquillage, l'usage de maquettes, l'animatronique, etc. Il ne faut pas oublier que la confection d'un effet spécial exige souvent la contribution de tous les services de la production d'un film. »

Et, par effets spéciaux, on n'entend pas uniquement les effets spéciaux clinquants. « Lorsqu'on parle d'effets spéciaux, on pense surtout aux effets spectaculaires, comme une explosion ou une bataille de vaisseaux spatiaux. Mais ces effets ne sont valables que s'ils s'inscrivent dans la trame dra-

matique du film, sinon ce sont des effets pour des effets. Il faut aussi accorder de l'importance aux effets spéciaux dont le but est d'être imperceptibles. Même les comédies romantiques ont des effets spéciaux, par exemple, dès qu'on corrige numériquement un défaut de la peau ou qu'on ajoute ou enlève un élément du décor. »

L'exposition est divisée en trois parties. « La première partie est historique et sert à présenter de grands artisans qui ont marqué l'univers des effets spéciaux. On pense à Méliès, mais aussi à Douglas Trumbull, qui a travaillé pour 2001, l'odyssée de l'espace. Une biographie et des extraits de leur travail permettront de les présenter. » La deuxième partie porte sur les raisons pour lesquelles les cinéastes font usage d'effets spéciaux. « Avec les effets spéciaux, on cherche souvent à créer ce qui n'existe pas ou à donner à voir ce à quoi on n'a pas accès. »

La troisième partie porte sur les techniques des effets spéciaux. « On s'intéresse ici autant aux effets spéciaux faits de façon traditionnelle qu'à ceux générés par ordinateur. D'ailleurs, plusieurs effets spéciaux sont produits par la combinaison de plusieurs techniques. Par exemple, on peut faire neiger directement sur un plateau pour ensuite rajouter numériquement de la neige en arrière-plan. Nous avons retenu neuf techniques qui seront illustrées par la présence d'un ou deux artefacts. Des extraits de films ainsi que des entrevues avec des créateurs d'effets spéciaux québécois permettront aux visiteurs de mieux comprendre de l'intérieur la création d'effets spéciaux. »

La télé à l'honneur

Déjà présente dans le domaine de la télévision, notamment par le biais de la collection de téléviseurs Znaimer, la Cinémathèque québécoise a choisi de poursuivre dans cette voie avec la création d'une exposition portant sur la télévision au

Canada de 1950 à 2000. « C'est une exposition temporaire que la Cinémathèque québécoise crée et qui tiendra l'affiche tout l'été, explique Jean Gagnon. Ensuite, nous espérons la faire tourner dans d'autres lieux d'exposition au Canada. »

Ici aussi, on a choisi de ratisser large, et cette exposition comporte de nombreux volets. Un de ces volets portera sur l'évolution des appareils et des caméras, un autre fera état des vedettes passées du petit écran. « Nous avons aussi de nombreux extraits d'émissions de télévision, publique comme privée, qui donneront un éventail de l'évolution de la programmation ainsi que de l'esthétique et de la stylistique de la télévision canadienne. »

On s'intéressera aussi au décloisonnement de la télévision. « C'est la télévision qu'on ne voit pas habituellement dans nos postes et qui déborde du sens strict de la télévision. Je pense ici à la télévision communautaire ou encore à la vidéo, que les groupes communautaires et sociaux se sont appropriée, grâce notamment à l'apparition du caméscope. »

Un autre volet portera sur les tentatives de distribuer différemment les émissions de télévision, ainsi que sur les efforts déployés pour créer de la télévision mobile. « On ne s'en souvient guère, mais les premières tentatives de télévision à la carte remontent au début des années 70. Nous avons aussi des appareils, conçus dans les années 80, qui cherchaient à rendre mobile la télévision et qui, à l'époque, étaient perçus comme l'avenir de la télévision. On pense ici au Watchman, le pendant télévisé du Walkman de Sony, ainsi qu'à la TVWatch, un petit écran qu'on portait au poignet, comme une montre. Aujourd'hui, à une époque où on peut regarder une émission de télévision sur une tablette numérique ou un téléphone intelligent, il est intéressant de rappeler que ce qu'on vit présentement a des racines. »

Collaborateur  
Le Devoir50 ans de promotion  
de notre patrimoine  
audiovisuel, ça se fête.Bravo  
Cinémathèque  
québécoise !

PUBLICITÉ SAUVAGE

Fier partenaire de la culture  
DISTRIBUTEUR OFFICIEL  
DU DÉPLANT DE LA  
PROGRAMMATION  
DE LA CINÉMATHEQUE  
DEPUIS PLUS DE 15 ANS !Saviez-vous que la Cinémathèque  
québécoise sauvegarde l'une des  
trois plus importantes collections  
d'affiches au Québec ?"Affiche-ionados" visitez  
l'exposition virtuelle  
Le cinéma québécois s'affiche  
cinematheque.qc.ca/exposition/  
index.htm

publicitesauvage.com



LA CINÉMATHEQUE  
QUÉBÉCOISE  
A 50 ANS :

# UNE HISTOIRE D'AMOUR QUI DURE

UNE ANNÉE DE CÉLÉBRATIONS VOUS ATTEND!



L'inis

The Gazette  
montrealgazette.com



J.P. CHENET



Les Parapluies de Chébourg de Jacques Demy - Les WEISSE © 1983 Cine-Timaris - The Apprenticeship of Dudley Hewitson de Ted Kaczmarek - Séraphin, un homme et son péché de Charles Binamé - Cité Amérique - Michel Cauchier - Come with the Wind de Victor Fleming



CINEMATHEQUE.QC.CA

